



NCAP

PERFECTIONNEMENT

Public : IDE libéral, IDE, secrétaire médicale, service de facturation

Prérequis : Aucun

Formateur : Infirmier Diplômé d'Etat Libéral depuis plus de 5 ans, certifié de la Fédération Française de la Formation Professionnelle (CPFFP)

Format : présentiel / visioconférence

Accessible aux personnes en situation de handicap

Durée : 07h soit 1 journée

Date et lieu : selon le calendrier de l'Infc

Tarif : 290€. Déjeuner et pause offerts

Prise en charge :

- FIF PL
- Autofinancement

Délai d'accès : Inscription possible jusqu'à 10 jours avant le début de la formation (délai plus court : nous contacter)

Objectifs pédagogiques :

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Connaître les spécificités liées à la mise en œuvre d'un protocole thérapeutique dans le cadre de la NGAP
- Identifier les moyens de traçabilité et durée de conservation des données de santé
- S'approprier toutes les dispositions générales de la NGAP
- Maîtriser le titre XVI de la NGAP, dont les avenants 6, 8 & 9

Méthodes pédagogiques :

La formation est organisée afin d'être dispensée en présentiel et en visioconférence, en alternant les méthodes recommandées par la HAS, à savoir :

- La méthode affirmative/expositive afin de transmettre les connaissances théoriques nécessaires à l'acquisition des savoir essentiels ou de préciser des notions vues au travers d'autres méthodes,
- La méthode affirmative/démonstrative afin de s'approprier les principes de bases de la cotation et ses règles de cumuls,
- La méthode interrogative dans le but de rendre les apprenants acteurs de leur formation et de leur évolution en compétence, en exposant, au travers des questionnements du formateur, leurs habitudes professionnelles, ainsi de leurs connaissances ou compétences déjà acquises lors de formations précédentes et ainsi les partager au groupe,
- La méthode active afin de rendre les apprenants acteurs de leurs formations, mais aussi de leur permettre de perfectionner leurs connaissances de la NGAP infirmière, afin d'appliquer les cotations correspondantes aux prescriptions proposées.

Méthodes d'évaluation :

- Pré-test : évaluation des connaissances
- Post-test : évaluation des acquis de la formation

- Évaluation à chaud : satisfaction du stagiaire de la session de formation
- Évaluation à distance : auto-évaluation du stagiaire sur son niveau d'acquisition

Programme développé :

- Accueil - Présentation
- Protocoles thérapeutiques
- Organisation et traçabilité des soins
- AP et BSI
- Cumuls, majorations, déplacements
- Calendrier et nouveaux actes des avenants 6, 8, 9 et 10
- Soins spécialisés (NGAP, Chap II)
- Téléconsultation, zonage
- Exercices de mise en pratique
- Corrections en plénière
- Echanges sur les ordonnances difficiles rencontrées dans la pratique
- Retour - tour de table